



Séance du 27

L'an deux mille vingt trois, le vingt sept du mois de mars, à 17 heures 30, l'Assemblée Délibérante de cet EPCI, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme LABORDE Marie-Françoise

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
9	5	6
		Pour : 6
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

LABORDE Marie-Françoise, THULLIER Fabienne (Sorde l'Abbaye), DAMIANI Christian (Caunelle), SAPHORE Grégory, DUCASSE Nathalie (St Cricq du Gave)

Procuratation(s) :

MENDEZ Marylène à SAPHORE Grégory

Étai(en)t absent(s) :

Étai(en)t excusé(s) :

BROUSTICK Marie-Laure, ROUZEM Marine, SAINTAMON Yves

Date de la convocation
23 mars 2023

Date d'affichage
28 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

28 mars 2023

et publication du

28 mars 2023

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Grégory SAPHORE

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022

Mme la Présidente expose aux membres du Comité Syndical que le compte de gestion est établi par M. Jérôme REDON, Receveur Municipal à la clôture de l'exercice.

Mme la Présidente le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote du Comité Syndical en même temps que le compte administratif.

**A l'unanimité des présents,
Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2022 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SORDE L'ABBAYE, le 27 mars 2023

Mme la Présidente LABORDE Marie-Françoise

**S.I.V.U
du R.P.I**
Sorde l'Abbaye
Saint Cricq du Gave
Caunelle

Envoyé en préfecture le 28/03/2023
Reçu en préfecture le 28/03/2023
Affiché/Publié le 28/03/2023
ID : 040-254002686-20230327-2023002-DE



Séance du 27

L'an deux mille vingt trois, le vingt sept du mois de mars, à 17 heures 30, l'Assemblée Délibérante de cet EPCI, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme LABORDE Marie-Françoise

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
9	5	5
		Pour : 5
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

LABORDE Marie-Françoise, THUILLIER Fabienne, (Sorde l'Abbaye), DAMIANI Christlan (Cauneille), SAPHORE Grégory, DUCASSE Nathalie (St Cricq du Gave)

Procurat ion(s) :

MENDEZ Marylène à SAPHORE Grégory

Etai(en)t absent(e) :

Etai(en)t excusé(s) :

BROUSTICK Marie-Laure, ROUIZEM Marine, SAINTAMON Yves

Date de la convocation
23 mars 2023

Date d'affichage
28 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

28 mars 2023

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : SAPHORE Grégory

et publication du

28 mars 2023

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	160 000,00
	Réalisé :	144 979,25
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	160 000,00
	Réalisé :	166 194,01
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	0,00
Fonctionnement :	21 214,76
Résultat global :	21 214,76

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Mme la Présidente s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SORDE L'ABBAYE, le 27 mars 2023

Mme la Présidente LABORDE Marie-Françoise

S.I.V.U
du R.P.I
Sorde l'Abbaye
Saint Cricq du Gave
Cauneille



DES DÉLIBÉRATIONS
Envoyé en préfecture le 28/03/2023
Reçu en préfecture le 28/03/2023
Affiché/Publié le 28/03/2023
mars 2023
ID : 040-254002686-20230327-2023003-DE



Séance du 27

L'an deux mille vingt trois le vingt sept du mois de mars, à dix-sept heures trente, l'Assemblée Délibérante de cet EPCI, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme LABORDE Marie-Françoise,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
9	5	6
		Pour : 6
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

LABORDE Marie-Françoise, THUILLIER Fabienne, (Sorde l'Abbaye), DAMIANI Christian (Caunelle), SAPHORE Grégory, DUCASSE Nathalie (St Cricq du Gave)

Procurator(s) :

MENDEZ Marylène à SAPHORE Grégory

Étai(en)t absent(e) :

Étai(en)t excusé(s) :

BROUSTICK Marie-Laure, ROUIZEM Marine, SAINTAMON Yves

Date de la convocation
23 mars 2023

Date d'affichage
28 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 28 mars 2023 A été nommé(e) **secrétaire de séance** : SAPHORE Grégory

28 mars 2023

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

et publication du

28 mars 2023

L'assemblée Délibérante, réunie sous la présidence de Mme LABORDE Marie-Françoise, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022, le 27 mars 2023

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	1 514,45
- un excédent reporté de :	22 729,21
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	21 214,76
- un déficit d'investissement de :	0,00
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	0,00

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	21 214,76
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	21 214,76
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	0,00

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SORDE L'ABBAYE, le 27/03/2023

Mme La Présidente LABORDE Marie-Françoise

S.I.V.U
du R.P.I
Sorde l'Abbaye
Saint Cricq du Gave
Caunelle



Séance du 27

L'an deux mille vingt trois, le vingt sept du mois de mars, à 17 heures 30, l'Assemblée Délibérante de cet EPCI, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme LABORDE Marie-Françoise

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
9	5	6
		Pour : 6
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etalent présents :

LABORDE Marie-Françoise, THUILLIER Fabienne (Sorde l'Abbaye), DAMIANI Christian (Caunelle), SAPHORE Grégory, DUCASSE Nathalie (St Cricq du Gave)

Procurat ion(s) :

MENDEZ Marylène à SAPHORE Grégory

Etal(en)t absent(s) :

Etal(en)t excusé(s) :

BROUSTICK Marie-Laure, ROUIZEM Marine, SAINTAMON Yves

Date de la convocation
23 mars 2023

Date d'affichage
28 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

28 mars 2023

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : SAPHORE Grégory

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

et publication du

28 mars 2023

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses : 0,00

Recettes : 0,00

Fonctionnement

Dépenses : 163 214,76

Recettes : 163 214,76

Pour rappel, total budget :	
Investissement	
Dépenses :	0,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	0,00 (dont 0,00 de RAR)
Fonctionnement	
Dépenses :	163 214,76 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	163 214,76 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SORDE L'ABBAYE, le 27 mars 2023

Mme la Présidente LABORDE Marie-Françoise

S.I.V.U
du R.P.I
Sorde l'Abbaye
Saint Cricq du Gave
Caunelle





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU
SIVU DU R.P.I. SORDE L'ABBAYE-ST CRICQ DU GAVE-CAUNEILLE

Nombre de membres en exercice : 9
Présents : 5
Votants : 6

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

Le vingt sept du mois de mars à dix-sept heures trente

Le Comité Syndical du SIVU DU RPI SORDE/ST CRICQ/CAUNEILLE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de SORDE L'ABBAYE, sous la Présidence de Mme LABORDE Marie-Françoise, Maire de Sorde-l'Abbaye.

Date de convocation : 23/03/2023

Présents : LABORDE Marie-Françoise, THUILLIER Fabienne (Sorde l'Abbaye), DAMIANI Christian, (Cauneille), SAPHORE Grégory, DUCASSE Nathalie (St Cricq du Gave).

Procuration : MENDEZ Marylène à SAPHORE Grégory

Absents excusés : BROUSTICK Marie-Laure, ROUZEM Marine, SAINTAMON Yves

M SAPHORE Grégory été élu secrétaire de séance.

2023-005- TARIF DES REPAS DISTRIBUES AUX ENFANTS DU RPI SORDE-ST CRICQ-CAUNEILLE

Madame la Présidente expose aux membres du conseil que le tarif de la cantine est à 2,2 € pour les enfants depuis la rentrée 2021.

Compte tenu de l'augmentation des denrées et de tous les frais annexes,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des présents,

DECIDE de fixer le prix du repas à 2.30 euros pour les enfants à compter de la rentrée de septembre 2023.

AUTORISE Madame la Présidente à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Au registre figurent les signatures - pour copie conforme.

Fait à Sorde-l'Abbaye

Mme La Présidente,

Marie-Françoise LABORDE

M. Laborde
S.I.V.U
du R.P.I
Sorde l'Abbaye
Saint Cricq du Gave
Cauneille



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU
SIVU DU R.P.I. SORDE L'ABBAYE-ST CRICQ DU GAVE-CAUNEILLE

Nombre de membres en exercice : 9
Présents : 5
Votants : 6

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

Le vingt-sept du mois de mars à dix-sept heures trente

Le Comité Syndical du SIVU DU RPI SORDE/ST CRICQ/CAUNEILLE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de SORDE L'ABBAYE, sous la Présidence de Mme LABORDE Marie-Françoise, Maire de Sorde-l'Abbaye.

Date de convocation : 23/03/2023

Présents : LABORDE Marie-Françoise, THUILLIER Fabienne (Sorde l'Abbaye), DAMIANI Christian, (Cauneille), SAPHORE Grégory, DUCASSE Nathalie (St Cricq du Gave).

Procuration : MENDEZ Marylène à SAPHORE Grégory

Absents excusés : BROUSTICK Marie-Laure, ROUZEM Marine, SAINTAMON Yves

M. SAPHORE Grégory été élu secrétaire de séance.

2023-006 - VOYAGE SCOLAIRE - CLASSES DU SIVU DU RPI

Madame la Présidente informe que les institutrices des classes de MS/GS et CP organisent une sortie scolaire au mois de mai 2023.

Afin d'alléger la dépense des familles, les institutrices demandent une participation de 700 € pour les deux classes découvertes.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical du SIVU, à l'unanimité des présents,

- DECIDE de verser à la Coopération Scolaire du SIVU la somme de 700 €. La somme nécessaire est inscrite au Budget Primitif 2023 à l'article 6574.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Au registre figurent les signatures - pour copie conforme.

Fait à Sorde-l'Abbaye

Mme La Présidente,

Marie-Françoise LABORDE

S.I.V.U
du R.P.I
Sorde l'Abbaye
Saint Cricq du Gave
Cauneille